



vivre à MONTREUX

JOURNAL COMMUNAL | N° 55 | MARS 2022



La Commune fête ses 60 ans 2

Programme de législature 3

Fusion Montreux-Veytaux 4

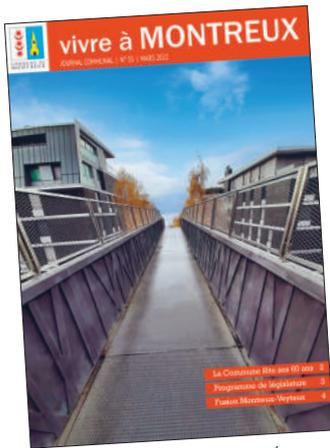


ÉDITO

Nous fêtons cette année les 60 ans de la Commune de Montreux, née de la fusion entre la commune du Châtelard et celle des Planches. Ces deux communes étaient elles-mêmes historiquement composées de plusieurs villages ou hameaux. Montreux est ainsi riche de ces nombreuses identités réunies. C'est d'ailleurs dans cette optique que la nouvelle Municipalité a élaboré son programme de législature. En ayant à l'esprit que cette diversité est une richesse qu'il est nécessaire de préserver et d'entretenir. En pensant ses actions en fonction des diversités humaine, géographique, historique qui ont façonné la Commune. En se projetant dans un futur local et durable, qui aborde les grandes thématiques actuelles à l'échelle du territoire montreusien. Et, qui sait, Montreux aura peut-être l'honneur, dans un futur proche, de fusionner avec sa voisine Veytaux : les deux communautés s'enrichiraient ainsi mutuellement grâce à leurs histoires et identités respectives.

Bonne lecture !

Olivier Gfeller, Syndic de Montreux



En couverture: la passerelle de Chaumény
© Commune de Montreux

ANNIVERSAIRE

Montreux, 1962-2022 : 60 ans d'histoire

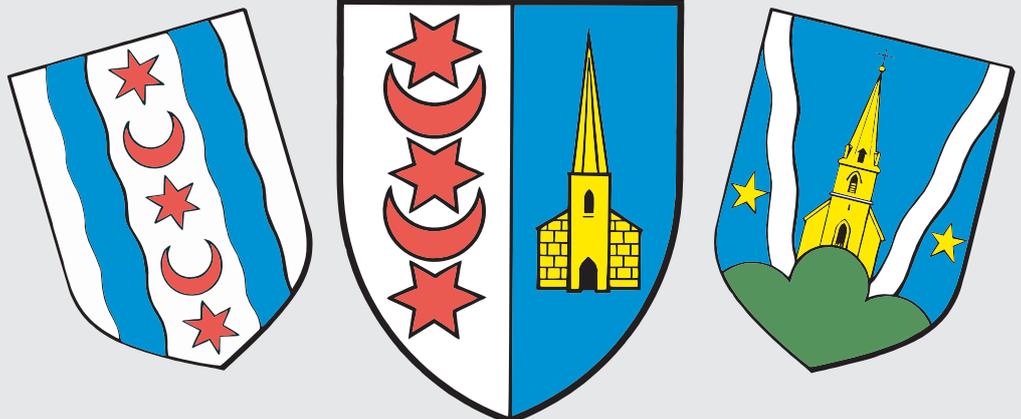
Il y a 60 ans, peu après le vote sur la fusion des anciennes communes des Planches et du Châtelard, la jeune Commune de Montreux doit trouver ses marques et sa nouvelle identité. Parmi les éléments à mettre en place, les armoiries occupent une place centrale.

Initiée en 1962, la question a fait l'objet de débats enflammés et les armoiries validées ne ressemblent pas beaucoup à celles proposées initialement par la Municipalité. Ce premier projet mettait côte à côte le lion – emblème du seigneur du Châtelard Jean de Gingins – et l'église paroissiale située sur le territoire des Planches.

Au printemps 1963, le concept est refusé, un concours est alors organisé. La Commune recevra 153 projets,

présentant des lions, des châteaux, parfois même des cygnes, des roses ou encore des narcisses. L'idée qui émerge finalement est celle de rassembler des éléments des anciennes armoiries des Planches et du Châtelard. Cette nouvelle proposition fait l'unanimité : les actuelles armoiries de Montreux sont nées.

La partie de gauche reprend en partie les armoiries du Châtelard. Les étoiles et les croissants proviennent des blasons des familles d'Oron et de La Sarraz, qui se sont succédé en tant que seigneurs du Châtelard. On suppose que le nombre de « meubles » (5) renvoie aux circonscriptions politiques de la Commune du Châtelard. La partie de droite représente le temple paroissial qui se trouvait sur les armoiries des Planches et qui est, depuis huit siècles, le véritable lien qui unit le cercle administratif de Montreux.



Armoiries du Châtelard, de Montreux et des Planches. D'après Armorial vaudois de D.L. Galbreath, 1936 et 1977.

Édité par: la Municipalité de Montreux,
mars 2022

Impression: media f sa, Montreux

Graphisme: Macgraph, Puidoux

Couverture: © L. Widmer

Tirage: 16 000 exemplaires

Rédaction: Sophie Brinca (rédactrice responsable),
avec la collaboration d'Anne Biavati et d'Alice
Ganguillet.

communication@montreux.ch

Imprimé sur du papier certifié FSC

Toutes les informations communales sur
www.montreux.ch

LÉGISLATURE 2021-2026

Un programme réaliste visant au développement dynamique et durable de la Commune

La Municipalité a publié son programme de législature, qui présente en cinq axes sa vision pour le développement de la Commune. La priorité est mise sur les grands enjeux spécifiquement montreuxiens, qui doivent être envisagés et développés à l'aune des enjeux climatiques et de durabilité actuels : mobilité, aménagement du territoire, vie sociale, développement économique et touristique.

Les défis sont multiples. Comment, dans un Montreux entre lac et montagne,

envisager un concept de mobilité douce et durable ? Comment, dans un Montreux au rayonnement international, valoriser les villages où la Commune trouve ses racines ? Comment, dans un Montreux multigénérationnel, concilier les attentes des citoyennes et des citoyens de tout âge ? Comment, dans un Montreux au passé prestigieux, valoriser et actualiser un précieux patrimoine ? Comment, dans un Montreux événementiel et touristique, préserver et améliorer la qualité de vie des habitantes et des habitants ?

Autant de questions – parmi d'autres – qui ont présidé à l'élaboration d'un programme qui, s'il ne se veut pas exhaustif et n'entre pas dans le détail des mesures concrètes, définit une direction claire et réaliste, tenant compte des moyens humains et financiers à disposition.

Autant d'ambitieux projets transversaux qui donnent un cap et permettent de mettre en valeur la complémentarité des idées et des forces de la nouvelle Municipalité.



Axe 1

Relier les espaces de vie

CONCRÉTISER UN CONCEPT DE MOBILITÉ DURABLE

1. Apaiser le trafic dans les zones habitées
2. Concilier l'activité culturelle, économique et touristique avec la qualité de vie
3. Faciliter la mobilité durable au quotidien



Axe 3

Dynamiser le bien vivre ensemble

PRIVILÉGIER LA VIE SOCIALE ET ÉCONOMIQUE DE PROXIMITÉ

1. Inciter le tourisme durable sur l'ensemble du territoire
2. Renforcer l'accueil de la petite enfance
3. Développer des lieux de rencontre intergénérationnels
4. Dynamiser la vie des villages et des quartiers



Axe 5

Renforcer l'administration

SERVIR LA POPULATION GRÂCE À UNE ADMINISTRATION ET À DES OUTILS NUMÉRIQUES PERFORMANTS

1. Garantir un service public efficace, bienveillant et proche de la population
2. Adapter l'administration communale à l'évolution des besoins de la population
3. Encourager l'esprit d'initiative, la complémentarité et le dialogue au sein de l'administration
4. Veiller à une gestion rigoureuse des finances communales



Axe 2

Valoriser nos atouts

PRÉSERVER LE PATRIMOINE BÂTI, NATUREL ET CULTUREL

1. Favoriser l'accès au patrimoine bâti et naturel
2. Promouvoir l'héritage musical
3. Populariser la culture et le patrimoine



Axe 4

Partager la durabilité

ANCRRER L'ÉCO-RESPONSABILITÉ

1. Protéger nos ressources naturelles
2. Améliorer la qualité des espaces publics
3. Démocratiser la durabilité grâce à des démarches participatives
4. Proposer des solutions énergétiques innovantes

Programme complet à consulter sur :
www.montreux.ch/programme-de-legislature-2021-2026



Projet de fusion des communes de Montreux et de Veytaux : lancement de l'étude opérationnelle

En 2018, les citoyennes et citoyens de Veytaux se prononçaient en faveur de la rédaction d'une convention de fusion de leur commune avec celle de Montreux. Fin 2019, les conseils communaux respectifs donnaient leur aval pour aller de l'avant avec le projet.

Après quelques contretemps liés à la situation sanitaire, un comité de pilotage et cinq groupes de travail intercommunaux ont récemment été constitués. Leurs travaux s'étaleront sur l'ensemble de l'année 2022, différentes thématiques seront abordées. En parallèle, la population sera invitée à exprimer son ressenti sur cet avenir commun, grâce à une démarche participative qui sera organisée cette année encore.

La direction générale de l'étude de fusion est de la compétence des deux Municipalités, la conduite opérationnelle est quant

à elle assurée par un Comité de pilotage (COPIIL). Celui-ci est composé de la syndique de Veytaux et du syndic de Montreux, d'un conseiller municipal par commune, des deux secrétaires municipales et de la déléguée à la communication pour Montreux et Veytaux.

Des collaborations externes ont également été sollicitées : la fiduciaire BDO SA apporte son expertise pour l'analyse financière et pour la démarche participative, et le délégué cantonal aux fusions de communes coordonne l'ensemble des intervenants.

Les cinq groupes de travail sont constitués d'élus et de cadres communaux. Les sujets abordés concernent principalement : les autorités, le personnel, les finances, les règlements, les infrastructures, les domaines, le nom et les armoiries communales. Chaque groupe de travail établira un rapport



COMMUNE DE MONTREUX



COMMUNE DE VEYTAUX

pour permettre, dans une deuxième étape, la rédaction d'une convention de fusion.

À l'issue des travaux, une votation populaire est prévue pour 2024. En cas de vote favorable à la fusion, l'entrée en vigueur de la nouvelle commune fusionnée aurait lieu en 2026, au changement de législature.

Séances d'information publiques sur le processus de fusion et la démarche participative

Lundi 23 mai 2022 à 20h, à Veytaux (Maison communale)

Lundi 13 juin 2022 à 20h, à Montreux (Aula du Collège Montreux-Est)

Ateliers participatifs, dates à réserver

Jeudi 16 juin 2022 à 20h, à Veytaux

Mercredi 29 juin 2022 à 20h, à Montreux

Plus d'informations sur www.montreux.ch et sur www.veytaux.ch

Après la neige, les narcisses

À l'arrivée du printemps fleurissent les narcisses, «neige de mai», sur les hauteurs montreuysiennes. Les prairies à narcisses sont principalement situées à Glion, Caux, Orgevaux, aux Avants et au Vallon de Villard. Une ascension printanière en pleine floraison, entre début mai et fin juin, est aussi l'occasion de redécouvrir les villages des hauts de la Commune. Des excursions guidées sont organisées par Montreux Vevey Tourisme : www.montreuxriviera.com



© Giampaolo Lombardi



Bénévoles pour le transfert de bulbes.

© Association Narcisses Riviera

Une espèce à sauvegarder !

Fleurs emblématiques du patrimoine montreuisien, **les narcisses sont pourtant menacés**. L'Association Narcisses Riviera s'engage depuis plus de vingt ans pour la préservation de l'espèce. Depuis septembre 2021, un nouveau comité souhaite favoriser le dialogue entre les différents groupes d'intérêt et préserver cet important patrimoine naturel, en incitant à agir ensemble.

L'automne dernier, une grande action de transfert a été mise en place : il s'agissait de récupérer des bulbes sur un terrain voué à la construction. De nombreux bénévoles ont répondu à l'invitation et une quantité considérable de bulbes de narcisses a ainsi pu être collectée à Haut-de-Caux, pour être replantée aux Avants.

Si vous souhaitez vous engager pour la préservation de ce patrimoine régional, **n'hésitez pas à vous porter bénévole**, plusieurs actions sont possibles !

Pour plus d'informations : info@narcisses.ch ou ☎ 077 418 17 13 ou www.narcisses.ch

Quel est le point commun entre le chemin de l'Impératrice, les narcisses de Nermont, le col de Jaman, le funiculaire Les Avants-Sonloup, les sources de la Baye de Montreux, la miellerie de l'Alliaz ?

Tous situés sur le territoire montreuisien, ces trésors patrimoniaux font partie des **111 lieux des Alpes vaudoises à ne pas manquer** selon Benjamin Amiguet et Marc Voltenauer, amoureux de la région.

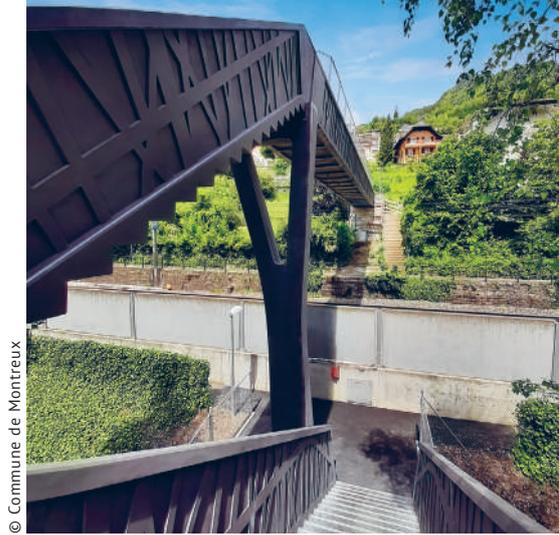
Parution du guide : mi-avril



Une passerelle unique en Suisse

Surplombant les voies CFF entre les gares de Clarens et de Montreux, la nouvelle passerelle de la Chaumény remplace depuis une année déjà l'ancienne, qui datait des années 1970. Presque suspendue dans les airs, elle est fabriquée en béton fibré à ultra-hautes performances (BFUP), matériau qui offre des résistances mécaniques

supérieures à celles d'un béton traditionnel. Grâce à sa résistance aux agressions extérieures, comme la pollution ou les intempéries, le béton fibré offre également une plus longue durée de vie, tout en limitant les frais d'entretien. Élégante, moderne, éclairée avec soin, la passerelle de la Chaumény s'intègre parfaitement au quartier.



© Commune de Montreux

Installations sportives en libre accès : votre point de vue compte !

L'Office du sport de la Commune lance un sondage afin de connaître l'avis de la population concernant les infrastructures sportives en libre accès. Le but est de mieux comprendre les pratiques actuelles et les attentes des citoyennes et citoyens dans l'optique de futurs projets.

Le sondage en ligne est disponible sur www.montreux.ch/sport, ou au moyen du code QR ci-dessous. Un tirage au sort récompensera cinq personnes parmi celles qui auront pris le temps de répondre.

À gagner

- 1 abonnement de 6 mois à la piscine de la Maladaire
- 1 abonnement de 3 mois à la piscine de la Maladaire
- 1 abonnement 12 entrées à la piscine de la Maladaire
- 1 abonnement de saison au Montreux Morning Run 2022
- 1 abonnement de saison au Montreux Morning Swim 2022-2023



© Commune de Montreux



La Municipalité et l'ensemble de l'administration communale souhaitent rendre un dernier hommage à **Denis Michel**, collègue apprécié disparu le 22 février 2022. Denis Michel a travaillé au Service des espaces publics en tant que menuisier pendant 37 ans.

Toujours disponible pour les autres, il était aussi président de la Délégation du personnel. Musicien et trompettiste talentueux, amoureux de jazz, il a également été Conseiller communal durant de nombreuses années. Adieu, Denis !

Vous avez peut-être déjà croisé...



© DR

Secrétaire municipale adjointe, Cheffe du Protocole, des Affaires extérieures et étrangères, Krystin Bise part à la retraite. Figure incontournable de Montreux depuis 25 ans, elle a servi la Municipalité et le Conseil communal pendant de nombreuses années. Elle s'est occupée du Greffe municipal, des manifestations, des projets spéciaux et des naturalisations, et a également assuré l'accueil des personnalités, des autorités ou encore de la jeunesse et des groupes jumelés. Organisant les réceptions officielles, elle veillait au moindre détail, avant, pendant et après chaque manifestation. Krystin Bise a contribué, avec son équipe, à l'image de marque et à l'excellence de la qualité d'accueil de Montreux.

Mobilité douce

Afin de favoriser l'utilisation des transports en commun, la Commune de Montreux propose une subvention de 300.- à l'achat d'un abonnement annuel de transports publics. La procédure pour pouvoir bénéficier de cette subvention est toutefois modifiée depuis le 1^{er} janvier de cette année : les bons de réduction sont à demander avant l'achat de l'abonnement, sur le guichet virtuel communal (montreux.eadmin.ch). Le secrétariat reste à disposition pour accompagner toute personne souhaitant bénéficier d'une subvention :

Rue du Temple 11, ☎ 021 962 78 15
subventiontp@montreux.ch
 Plus d'informations : www.montreux.ch



© MOB

LE SAVIEZ-VOUS ?

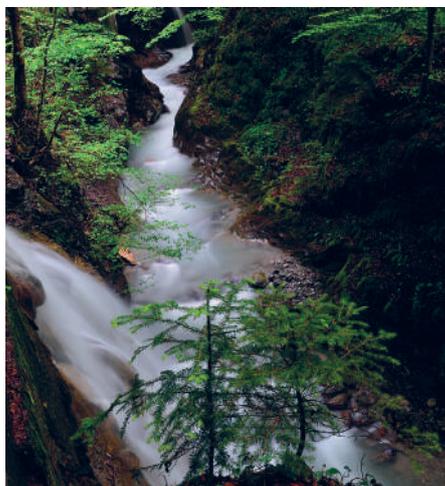
L'Office de la population recense les mouvements des habitants et délivre un grand nombre de documents officiels.

Depuis trois ans, l'« OFPOP » de Montreux gère également la population canine. Il s'agit d'enregistrer les chiens, de s'assurer qu'ils sont déclarés, d'identifier les départs et les arrivées sur la Commune ou les changements de propriétaires.



Un chiffre ? Au 31 janvier 2022, la population canine montreu-sienne s'élevait à **1139 individus** pour 26 388 êtres humains.

Gorges du Chauderon : pas de réouverture provisoire



© Giampaolo Lombardi

Les Gorges du Chauderon sont fermées depuis un éboulement survenu en mai 2021. D'importants travaux sont nécessaires pour sécuriser le sentier pédestre. Ceux-ci devant être effectués durant la belle saison, l'accès restera fermé jusqu'à la sécurisation définitive du sentier. La réouverture est prévue à l'automne.

À vos balais !

Une nouvelle opération « Coup de balai » revient au printemps. Cette action de ramassage des déchets dans les espaces publics est prévue le samedi 2 avril, de 9h à 14h, au port de Territet.



Au programme : animations pour les enfants, ramassage des déchets et apéritif offert pour une journée placée sous le signe de la convivialité et de la durabilité.

Inscription obligatoire :
collectesdechets@montreux.ch
ou en scannant ce code QR



MALATRAIX UN POLAR MONTRÉUSIEN

Emmanuelle Robert, enfant de Montréux, situe l'intrigue de son premier roman dans la région. Un thriller palpitant qui plonge le lecteur dans l'univers du trail, sur fond d'enquête policière en pleine pandémie de Covid-19. Avec, en toile de fond, la montagne, présente et surprenante. À découvrir !

Réaménagement de la Grand-Rue

Piétons, automobilistes, cyclistes : la Grand-Rue, route cantonale, est un lieu de passage important. C'est par ailleurs la rue commerçante majeure du centre-ville.

La Municipalité a autorisé le maintien des terrasses provisoires, installées durant la pandémie, jusqu'à la fin 2022. Il était dès lors important d'adapter ces aménagements provisoires afin de garantir la sécurité des usagères et usagers. Par conséquent, quelques interventions auront lieu ce printemps dont notamment : adaptation des terrasses, pose de potelets et îlots, suppression de quelques places de parc, marquage de la chaussée ou encore réfections du revêtement. Cet aménagement provisoire servira aussi de laboratoire d'essai pour envisager le futur aménagement définitif, dont les travaux sont planifiés pour 2024.

Plus d'informations auprès du service des travaux publics au ☎ 021 962 77 30 ou travaux@montreux.ch

Enfin, la Fête des voisins revient !

Après deux années « sans », rendez-vous le vendredi 20 mai pour l'édition 2022 de la Fête des voisins. Il est aujourd'hui souvent plus facile de communiquer avec une personne à l'autre bout du monde que de dire bonjour à son voisin ou à sa voisine. Face à l'isolement et à l'indifférence qui règnent souvent dans nos villes, la Fête des voisins est un rendez-vous qui facilite les contacts et favorise le lien social. Commandez à partir du 2 mai votre kit gratuit d'organisation : des T-shirts, des ballons et plusieurs cadeaux surprises pour votre fête.

Renseignements et inscriptions :
www.montreux.ch/fetedesvoisins



© Animation Jeunesse de Montréux

L'Accueil familial de jour (AFJ) recrute !

Le Service de la jeunesse et de la cohésion sociale recherche des accueillantes ou accueillants en milieu familial (ex-« mamans de jour »).

Pour plus d'informations :
accueil.familial@montreux.ch
ou ☎ 021 962 78 34

Zoom sur la CoGest

La Commission de gestion (CoGest) est l'une des commissions permanentes du Conseil communal. Son président actuel, le PLR Lionel Winkler, explique son fonctionnement.



Quel est le rôle de la CoGest ?

Au sens propre de la Loi sur les communes, la Commission de gestion a pour rôle de surveiller la bonne gestion des deniers publics et la bonne exécution des décisions du Conseil Communal par la Municipalité et l'administration communale. C'est une mission de contrôle interne à la Commune qui a également pour but, avec une vision de l'extérieur, de relever d'éventuelles insuffisances ou d'apporter des pistes d'amélioration dans le fonctionnement de notre administration.

Comment s'organise-t-elle ?

La Commission compte 11 membres pour cette législature. Tous les partis du Conseil y sont représentés. Elle se répartit les tâches en sous-commissions

– quatre cette année – en fonction des différents thèmes choisis par les membres : fonctionnement de l'administration, exécution des décisions du Conseil, et, en début de législature, vérification de la bonne tenue des Archives communales. La CoGest se réunit très régulièrement et étudie les réponses de la Municipalité aux multiples questions posées par la Commission, en vue de l'élaboration de son rapport annuel en juin.

Comment se déroule la collaboration ?

Afin de permettre un travail technique efficace et structuré, la CoGest est dite « apolitique » durant ses travaux. C'est un fonctionnement qui perdure à satisfaction depuis de nombreuses années et qui permet de se concentrer sur le fonctionnement de la Commune de manière neutre et objective. Les discussions sont malgré tout animées, mais toujours constructives et permettent ainsi d'apporter des éléments concrets dans le travail de contrôle.

Quels sont les principaux défis auxquels la CoGest va faire face en 2022 ?

Chaque année est un nouveau défi pour la Commission de gestion ! Mais pour 2022, outre maintenir un dialogue constructif avec la Municipalité, c'est également avec l'arrivée de nouveaux élus municipaux et communaux, qu'il y a lieu de composer. La prise en main complète des dossiers pour les premiers

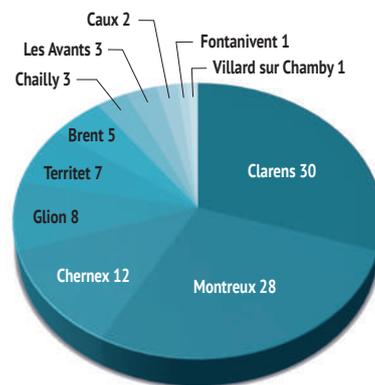
et une rapide mise à niveau des connaissances du fonctionnement d'une commune pour les seconds, dans des délais parfois restreints, rend parfois la tâche un peu plus compliquée en début de législature.

Quel est le rôle du Président ?

Le principal rôle du Président est de coordonner l'ensemble du travail des commissaires et l'interaction entre les sous-commissions. Il doit également être attentif à toutes les discussions et aux propositions de la Commission et, si nécessaire, recentrer les investigations dans le cadre légal qui entoure les travaux de la Commission.

Nombre de conseillères et conseillers par village

Quels sont les villages qui comptent le plus d'élus et d'élus au Conseil communal ?



Prochaines séances : 6 avril 18 mai 22 juin

Culture

- 27 mars **Concert**, *Chant lyrique et piano*, Église allemande
Florilège vocal 2022, *Youth Power: Music for future*, Église St-Vincent
- 9 avril **Portes ouvertes du Conservatoire et de l'École de jazz de Montreux**
- 10 avril **10 ans d'activités du Centre Musical S. Waddilove**, Villeneuve
- 16 avril **J.S. Bach**, *Cantates*, Église allemande
- 29 avril-1^{er} mai **Montreux International Guitar Show**, Casino Barrière
- 7 mai **Concert Écho des Alpes**, Salle de gym de Glion
- 22 mai **Concert Urlicht!** *Chœur et orgue*, Église catholique de Montreux
- 11-12 juin **63^e Giron des musiques du district d'Aigle**, Clarens
Montreux Je Danse, Place du Marché et Marché couvert
- 24-27 juin **Estivales du livre**, Place du Marché et Marché couvert

La Saison culturelle

- 2-3 avril **Les Chœurs de la Fête des Vignerons 2019**, *Et soudain, je me souviens...*
- 6 avril **Bernard Lavilliers**
- 7 avril **Bénabar**, *Tournée des indociles*
- 15 mai **Mozart**, *Grande Messe en ut mineur et Messe du Couronnement*
- 20 mai **Mnozil Brass**, *Phoenix*
www.lasaison.ch ou ☎ 021 962 21 19

Théâtre Montreux Riviera

- 8-27 mars **La bombe**
- 6-10 avril **Charrette!**



- 3-22 mai **Rupture à domicile**
www.theatre-tmr.ch ou ☎ 021 961 11 31

Événements

- 25-26 mars **Biblio Weekend**, bibliothèque de Montreux-Veytaux



- 26 mars **Grand loto du FC Montreux-Sports**
- 2 avril **Coup de balai**, port de Territet
- 9 avril **Bourse aux vélos**, Marché couvert
- 15-18 avril **Polymanga**, 2m2c
- 30 avril-1^{er} mai **Marché du week-end**, sur les quais
- 28-29 mai
- 19 mai **Soirée du film sur l'énergie**, cinéma Hollywood
- 22 mai **Parade navale de la CGN**
- 4-6 juin **Brocante**, Place du Marché et Marché couvert
- Montreux Miniature's show**, Salle omnisports du Pierrier
- 18-19 juin **Montreux TimberSpeed**, Place du Marché et Marché

Maison de Quartier Jaman 8

- 29 mars **Conférence Info-seniors** Les risques d'Internet et les moyens de se protéger
- 2 avril **Atelier gym et danse**, destiné aux femmes, tout niveau ☎ 021 962 80 23
- 27 avril et 8 juin **Thé dansant**
- 7 mai **Vide-dressing** de 10h à 17h, Grand'Place de Clarens
Inscription dès lundi 4 avril ☎ 021 962 80 20
- 19 mai **Conférence Info-seniors** Mouvement connecté: une nouvelle façon de bouger ☎ 079 917 61 27
- 18 juin **Repair' Café**, Grand'Place de Clarens, en collaboration avec la Fédération romande des consommateurs (FRC)
www.frc.ch/agenda

Sports

- 6 avril **Montreux Morning Swim**
- 23 avril **Tournoi spécial Olympics handicapés**, www.boulodrome-montreux.ch
- 2 mai **Urban training**, ouverture de la saison
- 3 mai **Cours de zumba**, début de la saison
- 4 mai **Cours de yoga**, début de la saison
- Montreux Morning Run**
- 5 mai **La Suisse bouge**
- 14 mai **Memorial Luc Killer**, www.cariviera.ch
- 14-15 mai **Meeting de la Riviera**, www.montreux-natation.ch
- 1^{er} juin **Montreux Morning Run**
- 13-19 juin **Junior Spirit Open**, www.sport-spirit.ch/juniorspiritopen

Ouverture/Fermeture des installations sportives

Piscine de la Maladaire

Fermeture technique du 11 au 17 avril
Fermeture pour compétition du 13 mai (à 17h) au 15 mai

Bains de Clarens et piscine de la Foge

Ouverture de la saison le 4 juin (jusqu'au 28 août)

1^{re} journée Juniors - Une date et un lieu à retenir pour parents et enfants!

Samedi 14 mai, Marché couvert de Montreux

Fondation pour l'accueil Collectif de la petite Enfance de Montreux et Environs (FACEME)

9h30-12h: « Grand Troc », de 0 à 6 ans (habits, chaussures, poussettes, etc.).
Prix du stand: CHF 10.- et 20.-



13h30-16h30: « Foire aux Jouets », jeux, livres, CD et jouets. Prix de la place: CHF 5.-

Boissons et restauration sur place dès 9h
Programme sous réserve de modifications
Informations sur www.montreux.ch

Agenda complet sur www.montreux.ch

Administration communale

- Standard général 021 962 77 77 www.montreux.ch
- Secrétariat municipal Grand-Rue 73 1820 Montreux
commune@montreux.ch

@CommunedeMontreux
 @communedeMontreux

Inscrivez-vous à la newsletter:
www.montreux.ch/newsletter

